



Commune des Bouchoux

Conseil Municipal du 17 juillet 2014 à 19 h 30

COMPTE RENDU

Présents : Jacques COLIN, René COLLIGNON, Jean Marc DELBOS, Alexandra DEPRAZ, Jérôme GRENARD, Bernard HANSBERGER, Magali HENROTTE, Isabelle HEURTIER, Armand PERRIER, Émilie PRICAZ

Patrick ABRAHAM arrivé à 20 h 45.

Présence de Patricia MURTI

Secrétaire de séance : Alexandra Depraz

Rajout de 2 points à l'ordre du jour : motion proposée par l'AMF et détection incendie de la salle polyvalente.

1- Approbation du Procès-verbal de la réunion du 20 06 14

Le PV est adopté à l'unanimité après deux remarques faites par Patrick ABRAHAM qui souhaite que soit précisé quelles parcelles ont été confiées à l'ONF, pour quels montants et , dans les questions diverses, il précise que la validation de la participation de la commune à la pré-étude du PNR ne se fera qu'ultérieurement, avec des éléments chiffrés.

2 – Indemnités d'Administration et de Technicité de Mme Murtin.

Le conseil accepte à l'unanimité d'attribuer une IAT à Mme Murtin au coefficient 8 à partir du 01/08/2014.

3 - Lotissement : prix des parcelles.

Les prix sont établis « net vendeur » et « Frais d'agence inclus ». La parcelle 4 n'est pas dans le contrat et la parcelle 10(9) est vendue.

parcelle	net vendeur	FAI
1	29 998 €	33 000 €
2	29 904 €	33 000 €
3	30 786 €	34 000 €
5	33 054 €	36 000 €
6	35 700 €	39 000 €
7	34 188 €	37 000 €
8	32 676 €	36 000 €

4 – Opération « nuit sans lumière ».

La commune s'inscrit pour l'opération « Le Jour de la nuit ». Une proposition sera faite en liaison avec les jeunes de « la planque des jeunes » pour organiser une veillée conte, éclairée à la bougie. Une réflexion sera faite sur l'extinction de l'éclairage public.

5 – SYDOM du Jura : programme « communes 100 % compostage »

Le conseil décide de s'inscrire pour cette action avec l'objectif de développer le compostage des déchets verts et le broyage des branches.

6 – Nettoyage de la salle polyvalente.

La prestation nettoyage ne sera pas proposée avec le contrat de location.

7 – Plan communal de sauvegarde.

Le PCS est présenté et le maire prendra un arrêté pour le mettre en place à partir de ce jour.

8 – Désignation d'un délégué au Comité des Fêtes.

Les statuts du Comité des Fêtes ont été modifiés le maire n'est plus obligatoirement délégué. N'ayant pas de nouveaux candidats, les délégués sont inchangés.

9 – Lutte contre l'ambroisie : désignation d'un référent communal



A l'unanimité, Jacques Colin est élu référent communal.

10 – Motion proposée par l'AMF

A l'unanimité, le conseil décide de soutenir cette motion contre la baisse des dotations de l'État.

11 – Détection incendie de la salle polyvalente.

Un seul devis a été reçu par la commission bâtiment. Aucune décision n'est prise.

Questions diverses

- Présentation du rapport annuel délégataire du service de l'eau SIE du Haut Jura Sud et de celui du SICTOM.
- Congés de Michel Rouan : du 25/07 au 01/09 et Patricia Murtin du 21/07 au 17/08.
- Aide à la famille Nicollet de Choux : organisée pour le 15/08 par Alexandra Depraz et Patrick Abraham.
- Nettoyage du grenier : vendredi 29/09 après midi.
- Lecture du courrier de M. Benhamou concernant les odeurs et point sur les travaux faits ou en cours.
- Lecture de la lettre des élèves du collège du Pré Saint Sauveur en remerciements de l'aide apportées pour leur voyage à Guédelon.
- Présentation de l'action de Passe Partout au centre Médico-Social du Jura à Adétikopé au Togo.
- Un point est fait sur l'avancement du dossier Tadéo.

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le **vendredi 19 septembre à 19h30.**

La séance est levée à 22h47.

I.HEURTIER